



**AVIS DE RECRUTEMENT**  
**CHEF(-FE) MONITEUR(-TRICE)**  
**PLAINE DE JEUX**  
**ÉTÉ 2020**

La Ville de Saint-Ghislain procèdera prochainement à la constitution de l'équipe d'encadrement des plaines de jeux d'été du 6 juillet au 7 août 2020.

**OBJET DE LA MISSION :**

Sous la responsabilité du Coordinateur de plaine de jeux, du service éducation et du Directeur général, le/la Chef (fe) -moniteur (-trice) assure l'encadrement des moniteurs, des enfants de la relation avec les parents durant la période de plaine de jeux.

**ROLES ET TACHES LIES A LA FONCTION DE CHEF(-FE)- MONITEUR(-TRICE) :**

**Rôles :**

Prendre en charge les aspects pédagogiques et d'encadrement des équipes et des enfants.

**Tâches :**

- Réaliser le planning des activités communes avec les encadrants
- Ecoler les nouveaux encadrants et les guider sur les différentes techniques de travail.
- Gérer les présences de tous les groupes et les transmettre à la coordination à tout moment de la journée.
- Gérer les différents documents administratifs tels que : fiche santé, autorisation des sorties extérieures.
- Suivre les encadrants : évaluation en concertation avec la coordination, conseils,...
- Gérer le matériel
- Gérer et prendre en charge l'enfant malade, blessé et prendre les mesures nécessaires (cahier de soin) ;
- Organiser un grand jeu par semaine
- Organiser le rassemblement du matin (après la collation) et du soir

- Accueillir les parents (récolter les documents administratifs d'entrée, aspects organisationnels (arrivée tardive, communications diverses, ...))
- Vérifier les cahiers d'activités des moniteurs et des stagiaires
- Accompagner lors de tous les déplacements dans le cadre d'activités extérieures (piscine...)
- Gérer la pharmacie
- Vérifier quotidiennement la propreté des essuies et la présence de savon dans chaque local
- Préparer les listes d'enfants pour le ramassage en car du matin et du soir

### **PROFIL RECHERCHE :**

Les postulants devront être porteurs d'un diplôme ou certificat de fin d'études de niveau de l'Enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court de plein exercice ou de promotion sociale et justifier d'une expérience utile au sein de centres de vacances (sur base d'attestations).

Un brevet d'animateur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française) est un plus.

Savoir utiliser les logiciels WORD et EXCEL est obligatoire !

- Etre âgé de 20 ans minimum

### **COMPETENCES :**

- Communiquer aisément, poliment et respectueusement avec tous les intervenants (parents, enfants, collègues, hiérarchie, ...);
- Faire preuve de réserve et de discrétion;
- Faire preuve de réactivité;
- Pouvoir exécuter toutes les tâches liées à la fonction.

### **TYPE DE CONTRAT :**

- Contrat de travail à durée déterminée (étudiant ou autre)
- horaire en 2 poses soit :
  - 7H30 - 15H30 (heure de table 12H00 à 12H30)
  - 9H30 - 17H30 (heure de table 12H30 à 13H00)

Rémunération forfaitaire de 70 EUR par jour de prestation.

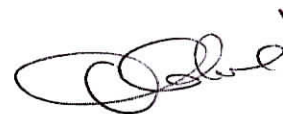
Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service Education (Mme SWIECONEK C - 065/761912)

Les candidatures écrites (CV+ lettre de motivation) accompagnées d'un extrait de casier judiciaire Modèle 2, copies des diplômes et/ou attestations de formation (correspondants au profil recherché) ainsi que pour les étudiants, une attestation scolaire doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre et obligatoirement pour le 3 avril 2020 au plus tard (date de la poste faisant foi).



B. ANSCIAUX

Directeur général



D. OLIVIER

Bourgmestre